

Perspectives du marché de l'électricité, 2005-2006 - Foire aux questions

Pourquoi l'ONÉ a-t-il produit ce rapport?

Ce rapport a été réalisé par l'ONÉ dans le cadre de son mandat de réglementation. L'Office surveille l'offre et la demande de tous les produits énergétiques canadiens, dont l'électricité, dans les marchés intérieurs et d'exportation. Il lui incombe aussi d'informer la population canadienne au sujet des changements qui surviennent dans le secteur énergétique au Canada. Par ailleurs, cette ÉMÉ a été réalisée dans la foulée d'un sondage que l'ONÉ a effectué récemment avec ses parties prenantes. Les discussions ultérieures avec ces parties ont révélé qu'en plus de ses analyses à long terme, l'Office devrait aussi produire des évaluations à court et à moyen terme des marchés de l'énergie.

En quoi consiste ce rapport?

Il examine les marchés canadiens de l'électricité en mettant en relief les principaux facteurs qui influent sur les tendances actuelles concernant la production, la demande, les prix, l'ajout d'infrastructures ainsi que les échanges interrégionaux et internationaux. Il renferme également des renseignements à jour sur la restructuration du secteur de l'électricité au Canada dans chaque province. Bien que ce rapport ait une portée à court terme (2005-2006), il traite aussi des enjeux susceptibles d'avoir des effets à long terme sur le secteur de l'électricité au Canada. Enfin, il souligne les liens étroits entre les secteurs canadien et américain de l'électricité du fait de la nature intégrée du réseau électrique nord-américain.

Quelles en sont les conclusions?

L'Office relève un certain nombre d'enjeux et de défis qui confrontent le secteur de l'électricité au Canada. Son analyse mène aux conclusions suivantes :

a) Pour la période 2005-2006, l'offre est adéquate dans toutes les régions, mais on pourrait assister à un resserrement dès 2007

Au cours de la période couverte par le présent rapport, l'offre suffira à répondre à la demande intérieure dans toutes les régions du Canada. Cependant, des mesures devront être prises rapidement pour veiller à son adéquation dans l'avenir. La diversification des sources d'énergie, y compris les énergies renouvelables, ainsi que l'accroissement des échanges interrégionaux et les initiatives de gestion axée sur la demande feront vraisemblablement partie des solutions à long terme. Outre les centrales au gaz naturel, la remise à neuf et la construction de centrales nucléaires, conjuguées à la mise en valeur du charbon épuré, représentent d'autres options.

b) Les énergies renouvelables et de remplacement ainsi que la gestion axée sur la demande seront appelées à jouer un rôle plus important pour résoudre les enjeux liés à la qualité de l'air et à l'adéquation de la demande

L'utilisation de sources d'énergie renouvelable et de remplacement, surtout l'éolien, prend une importance croissante. En plus de produire des avantages directs pour l'environnement, l'énergie verte pourrait contribuer à la création d'industries manufacturières et de services. À l'heure actuelle, la plupart des sources d'énergie renouvelable et de remplacement sont plus coûteuses que les sources d'électricité thermique; cependant, une telle comparaison ne tient pas compte des effets environnementaux externes (p. ex., ceux qui sont liés à la production thermique), lesquels ne sont pas entièrement reflétés dans les prix de l'énergie. Qui plus est, le coût de nombreuses énergies renouvelables et de remplacement continue de baisser par suite d'innovations technologiques. En outre, la population et l'industrie de l'électricité estiment de plus en plus que la gestion axée sur la demande fait partie des solutions qui contribueront à résoudre les enjeux liés à l'adéquation de l'offre.

c) L'incertitude pourrait retarder les investissements opportuns et l'aménagement de nouvelles infrastructures

L'incertitude qui règne dans plusieurs provinces au sujet de la structure changeante des marchés, du manque de règles de tarification précises, du prix des combustibles et de l'incidence des initiatives environnementales pourrait avoir des effets à long terme sur l'adéquation de l'offre. D'autre part, la résistance générale des parties susceptibles d'être touchées est souvent la raison invoquée pour expliquer les retards dans l'obtention des permis de construction. Du point de vue de l'aménagement des infrastructures, cette incertitude contribue à hausser le risque, à entraîner des retards et à accroître le coût des investissements dans les nouvelles technologies et infrastructures.

d) Toutes les régions sont aux prises avec des facteurs qui exerceront des pressions à la hausse sur les prix de l'électricité

Les consommateurs canadiens continueront de subir les effets des pressions à la hausse sur les prix de l'électricité. Les prix des combustibles, l'aménagement d'installations de production plus coûteuses et les coûts liés à l'amélioration des réseaux de transport et de distribution sont au nombre des facteurs qui influent sur les prix.

L'électricité étant souvent perçue comme un service essentiel par la population, la motivation politique est d'en réglementer le prix pour le rendre acceptable aux yeux des consommateurs. Il est possible que des prix réglementés ne suscitent pas une réponse appropriée de la part des investisseurs et des consommateurs. Le besoin de veiller à l'adéquation de la demande et à la durabilité de l'environnement influe sur les décisions à l'égard de ce qui représente un prix acceptable ou raisonnable. En informant les consommateurs à ce sujet, et en leur communiquant les choix qui en découlent, on pourrait les aider à comprendre les raisons à l'origine des hausses de prix.

e) Les Canadiens continuent de bénéficier des exportations et importations; il y aurait lieu d'étudier plus à fond les possibilités de transferts d'électricité interprovinciaux

Dans des conditions normales d'exploitation, l'interconnexion des réseaux de transport régionaux favorise les échanges et contribue à en assurer la fiabilité. Pour des raisons géographiques et économiques, les interconnexions sont plus nombreuses dans l'axe nord-sud, entre les provinces et les États américains limitrophes. Elles ont permis aux provinces exportatrices de produire des revenus en périodes de capacité excédentaire et d'acheter de l'électricité durant les périodes creuses ou lorsque la production intérieure ne suffit pas à répondre à la demande.

Quoique d'importants transferts d'électricité interprovinciaux surviennent dans certaines régions, traditionnellement, les provinces ont eu tendance à alimenter leurs propres marchés, ce qui a contribué à limiter l'ampleur des transferts interprovinciaux. L'idée d'établir des interconnexions est-ouest, ou un « réseau électrique est-ouest », au Canada, a été avancée à quelques reprises dans le passé, mais, en règle générale, elle n'a pas été considérée comme une option économiquement attrayante.

Quelles sont les recommandations de l'Office?

L'Office a cerné cinq aspects au sujet desquels il peut formuler des recommandations.

- 1) Comme l'adéquation de l'offre et le besoin en investissements majeurs sont sources de préoccupations, il est nécessaire que l'État et les organismes de réglementation établissent des règles claires et des conditions prévisibles qui favorisent les investissements, permettant d'atteindre les objectifs d'offre adéquate, d'environnement durable et de prix acceptables.
- 2) Bien que le potentiel de gestion axée sur la demande soit considérable, les tarifs d'électricité payés par la plupart des consommateurs canadiens sont inférieurs au coût différentiel de l'approvisionnement, ce qui n'incite pas à consommer de manière plus efficace. Certaines provinces, l'Ontario par exemple, adoptent progressivement la tarification horaire et d'autres stratégies d'encouragement à la consommation plus efficace. L'État, les organismes de réglementation et les fournisseurs d'électricité devraient promouvoir le recours à des signaux de prix sans équivoque afin d'encourager la consommation efficace d'électricité.
- 3) L'État, l'industrie et les consommateurs reconnaissent les avantages de la production non polluante d'électricité. Les responsables des orientations politiques devraient continuer d'appuyer la diversification des installations de production, surtout en ce qui concerne les options de production propre. Citons, à titre d'exemple, les immenses ressources houillères du Canada : il serait peut-être justifié de poursuivre les recherches dans les technologies de transformation du charbon épuré et d'appuyer leur développement.

- 4) L'État devrait consolider les partenariats noués avec l'industrie et les autres parties prenantes pour la mise en valeur des sources d'énergie renouvelable et de remplacement. Les ressources devraient être essentiellement consacrées à la sensibilisation du public, aux programmes incitatifs tels Encouragement à la production d'énergie éolienne, ainsi qu'au soutien financier de la recherche et du développement dans les technologies prometteuses.

- 5) Il faut envisager l'extension du réseau de transport dans l'axe est-ouest, afin de tirer parti de nouveaux débouchés pour les ressources qui seront mises en valeur et des solutions de rechange en matière de production pour la desserte des marchés cibles.. Les politiques ou mesures incitatives à l'appui d'un réseau est-ouest devraient tenir compte d'une perspective multiterritoriale en matière de compétence.